

Point des actions de sécurité mises en œuvre par la DSAC



Programme

- Le projet de plan Horizon 2023 de la DSAC
- La notification d'événements
- La méthodologie et les actions de la DSAC

Le projet de plan Horizon 2023

Le dernier plan de sécurité de la DSAC s'est terminé en 2018.

De bons résultats ont été constatés :

- pas d'accidents mortels par les compagnies aériennes françaises depuis 2009
- une légère baisse du nombre moyen d'accidents mortels en aviation générale mais un accroissement de la part de l'ULM dans ce total

Objectif de ce plan : améliorer la sécurité en portant les efforts de la France sur des sujets spécifiques

Le nouveau plan de sécurité a été élaboré selon une méthode fondée sur une approche pragmatique, collaborative et fondée sur les faits.

Le projet de plan Horizon 2023

Généralités 1/3

Promotion du report des événements de sécurité efficace et dynamique

- Déclaration de tous les événements
- Promotion forte de la Culture juste

Faire des SGS la pierre angulaire de l'amélioration de la sécurité

- Diffusions de guides
- Réalisation de symposiums et de séminaires locaux

Le projet de plan Horizon 2023

Généralités 2/3

Encourager le partage d'informations de sécurité entre les opérateurs

→ Outil CASH

→ Coordination des actions entre les acteurs d'une même plate-forme (un Local Safety Team-LST ou équivalent par aéroport par exemple)

Renforcer la diffusion d'informations de sécurité vers les opérateurs

→ Retour d'informations ciblé, pertinent et rapide

→ Publications spécifiques de la DSAC : Objectif Sécurité, Veille Sécurité, Tarmac,...

Le projet de plan Horizon 2023

Généralités 3/3

Consolider la mise en place du RBO (Surveillance basée sur les risques) et les liens la surveillance et le processus de gestion des risques du Programme de Sécurité de l'Etat (PSE).

→ Augmentation des échanges entre les opérateurs et la DSAC pour enrichir les SGS des opérateurs et le PSE de la France

Le projet de plan Horizon 2023

Culture opérationnelle

Renforcer la compréhension mutuelle des contraintes opérationnelles entre les opérateurs et leur coopération

- Gestion des interfaces entre les opérateurs
- Information vers les opérateurs de drones

Culture du respect des procédures

Le projet de plan Horizon 2023

Axes opérationnels

Renforcer les savoirs des pilotes

- Pouvoir faire face à des situations soudaines et inexplicables (UPRT, CRM en lien avec l'effet de surprise, savoir anticiper, savoir réagir, savoir être)
- Préparation des vols (information météo, charges libres en soute,, risques liés aux travaux,...)
- Aire des manœuvre (incursions de piste, connaissance du balisage,...)
- Approches (risques de collision en vol entre un aéronef en TP et un autre en TA,...)
- Croisière (risques météo, vigilance,...)

Le projet de plan Horizon 2023

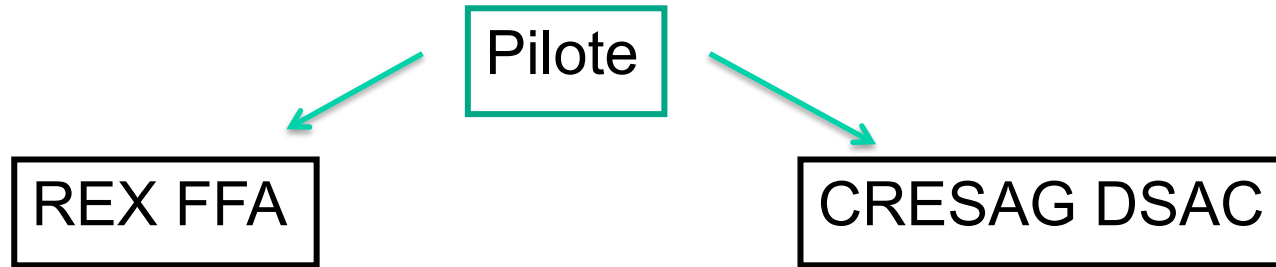
Focus sur l'Aviation légère

- Accompagner les fédérations
- Promotion de la sécurité et de la Culture juste
- Promotion de technologies pour améliorer la sécurité
- Soutenir les actions de sécurité initiées par les acteurs de l'aviation légère
- Surveiller le développement des activités ouvertes au public
- Animation d'un portail de la sécurité de l'aviation légère
www.securitedesvols.aero
- Exploiter systématiquement les rapports d'enquêtes du BEA

La Notification des événements

- Concerne les comptes rendus, **l'analyse** et le suivi d'événements de sécurité dans l'aviation civile impliquant des aéronefs civils;
à l'exception des aéronefs visés à l'annexe I du règlement (CE) n° 2015/1039 ;

Comment notifier ? Deux méthodes



Déclaration via son
aéroclub (organisme)



incidents-dac-sud-est-ta-ag@
aviation-civile.gouv.fr

<http://rexffa.fr/>

<https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/notifier-incident>

<https://youtu.be/ofMyFpOrpBA>

L'analyse des événements

- Chaque organisation :
 - Définit une procédure d'analyse d'événements et de groupes d'événements;
 - Détermine les mesures préventives ou correctives qui, le cas échéant, doivent être adoptées.
- Communique régulièrement à son personnel des infos sur l'analyse et les suites données. Ex : Info Sécurité;
- Communique les résultats préliminaires de l'analyse et les éventuelles mesures prises à l'Autorité sous 1 mois;

Protection des pilotes – La Culture Juste

- Les informations contenues dans un compte rendu ne sont pas utilisées contre les notifiants et les personnes mentionnées dans le compte rendu:

–sauf manquement délibéré ou manquement très grave à l'obligation professionnelle.

- Les organisations doivent adopter des règles internes décrivant comment les principes de la culture juste sont garantis et appliqués.

Liste des évènements à reporter obligatoirement

Ils sont listés dans l'annexe V du règlement 376

Ils sont classés par type d'aéronef (aéronefs autre que les complexes, planeurs et véhicule plus léger que l'air) puis par thème :

- Opérations aériennes
- Évènements techniques
- Interaction avec les services de navigation aérienne et la gestion du trafic aérien
- Urgences et autres situations critiques
- Environnement extérieur et météorologie

Que fait la DSAC de vos REX ?

Actions nationales

Un service spécial MEAS examine toutes les semaines collégialement tous les REX déposés en France, ceux de l'aviation de transport, ceux des aéroports et AFIS et ceux de l'aviation générale. MEAS n'examine pas les REX déposés auprès de la FFA, de la GTA ou du BEA.

Des conclusions en sont tirées pour mettre au point des actions spécifiques.

Exemple d'action AL : les campagne des pilotes inspecteurs

Que fait la DSAC de vos REX ?

Actions locales

En DSAC SE, une réunion spécifique entre les agents des divisions Aviation Générale et Personnels Navigants de Aix, d'Ajaccio et de Nice et les Pilotes inspecteurs permet d'examiner un à un tous les trois mois environ les REX déposés et de faire un suivi des actions décidées. Les analyses sont lues et commentées.

Des risques peuvent être identifiés et des actions locales et/ou nationales sont ensuite définies.

Exemple :

Séminaire sur le thème « Gestion des menaces »

Renforcement de l'action des Pilotes Inspecteurs sur des thèmes spécifiques (tenue du plan en finale)

Gilles DARBOS
DSAC – SE – Coordinateur du Plan de Sécurité de l'Etat en DSAC SE
@ : gilles.darbos@aviation-civile.gouv.fr
☎ : 04 42 33 75 75

QUESTIONS ?



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET SOLIDAIRE

